

Prix Néo-Aquitains : Gascogne ou le triomphe d'un phénix landais

Il était le finaliste le plus puissant en chiffre d'affaires et en nombre de salariés, mais ce n'est pas cela qui a permis au groupe landais Gascogne de rafler le Trophée régional des Prix de l'économie Néo-Aquitains. Explications

Pascal Rabiller

p.rabiller@sudouest.fr

Chaque année, la finale régionale des Prix de l'économie Néo-Aquitains (organisés par la Banque populaire, « Sud Ouest » en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, Pouey International, ainsi que les médias TV7, « Charente Libre », « La Nouvelle République » et le Groupe Centre France) est l'occasion de mettre en lumière et de faire se rencontrer les 12 champions de l'économie déjà distingués d'un prix départemental.

Cette année olympique a été aussi l'occasion hier soir de donner la parole à deux athlètes en courses pour Paris 2024 : Charline Picon et Sarah Steyar, soutenues par la Banque populaire. Deux invitées de cette finale régionale dont le discours était, sans le savoir, totalement en harmonie avec la désignation du champion de Nouvelle-Aquitaine. Les deux jeunes femmes, qui cumulent en voile olympique plusieurs titres olympiques, mondiaux et européens, remettent en cause leurs carrières accomplies dans des épreuves solo. Elles changent de réflexes et habitudes pour un nouveau challenge : tenter, en duo cette fois, de décrocher l'or sur un bateau de 4,99 mètres.

Champion (presque) déchu

Cette remise en question qui vise l'exploit fait écho au challenge déjà couronné de succès, lui, du Grand Prix de Nouvelle-Aquitaine : le groupe Gascogne.

Il y a dix ans tout juste, ce groupe, qui était passé de géant du papier kraft à colosse aux pieds d'argile en quelques années, était revenu des limbes. Très endetté, souffrant d'un sous-investissement industriel chronique, celui qui est l'un des principaux transformateurs de pin maritime, rouage essentiel de l'écosystème forestier local, aurait pu disparaître purement et simplement, ses 2 000 collaborateurs (à l'époque) avec. Dix ans plus tard, le retournement de situation est spectaculaire.

S'il a pu monter sur scène hier pour recevoir des mains d'Alain Rousset, président de Région, le Trophée régional des Prix de l'économie Néo-Aquitains, Dominique Coutière le doit à son audace et à celle de ses partenaires de Gascogne Développement, qui ont su reprendre et relancer un groupe exsangue à l'époque. Entrepreneur à succès, investi politiquement sur le territoire, lui et ses partenaires ont relancé le groupe en prenant le risque d'y investir très massivement – 240 millions d'euros encore



Dominique Coutière, PDG de Gascogne, a reçu son prix des mains d'Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine. CLAUDE PETIT / « SUD OUEST »

LES ENTREPRISES FINALISTES CETTE ANNÉE

Au-delà du **GROUPE GASCOGNE**, Grand Prix régional, 11 autres pépites économiques représentaient les départements de la Nouvelle-Aquitaine. Il s'agissait des sociétés :

- **FASST** (16), créateur de logiciels pour le monde de l'assurance (85 salariés, 7,40 M€ de chiffre d'affaires) ;
- **ALLIANCE CAOUTCHOUC** (17), PME industrielle (9 salariés, 1,30 M€) ;
- **GROUPE SOTHYS** (19), producteur et distributeur de produits de beauté haut de gamme (500 salariés, 53,60 M€) ;
- **MAS DU CLOS RACING** (23), gestionnaire d'un circuit de course (2 salariés, 800 000 euros) ;

dernièrement – dans des outils industriels permettant de conforter Gascogne en tant que champion dans le papier kraft, les sacs en papier, les matériaux de construction et emballages en pin maritime.

Un « champion » qui réalise 411 millions d'euros de chiffre d'affaires et compte 1 559 collaborateurs. Moribond en 2014, le

Un « champion » qui réalise 411 millions d'euros de chiffre d'affaires et compte 1 559 collaborateurs

groupe a renoué avec l'ambition et l'innovation. Il est le premier à avoir mis au point un sac papier sans film ni métaux lourds, un sac recyclable, compostable et biodégradable dédié à l'industrie qui pourrait bien tirer ses prochains résultats. On vous l'avait dit, le succès de Gascogne lors de la finale

- **CHAUX DE SAINT-ASTIER** (24), fabricant et distributeur de chaux (146 salariés, 37,70 M€) ;
- **EXOES** (33), expert des systèmes de gestion thermique et batteries électriques innovantes (56 salariés, 7 M€) ;
- **RIGHINI** (47), spécialiste de la fabrication de portes intérieures (200 salariés, 71,90 M€) ;
- **ALKI** (64), fabricant de meubles (47 salariés, 6,50 M€) ;
- **C2S - KIDUR** (79), conception et fabrication de vêtements (82 salariés, 4,50 M€) ;
- **CALMINIA** (86), fabricant de pavés en pierre naturelle (11 salariés, 5 M€) ;
- **CATALENT** (87), sous-traitant pharmaceutique (195 salariés, 16,9 M€).

des Prix de l'économie Néo-Aquitains hier tient moins à son poids social et financier qu'à sa capacité, bien exploitée par Dominique Coutière et ses équipes, à renaître de ses cendres.

Alki prix du public

Lors de la finale régionale hier, tous les dirigeants d'entreprises avaient quelques minutes sur scène pour présenter et défendre leurs couleurs. Si le jury a élu le Landais Gascogne en tant que Grand Prix Régional, le public présent dans les salons de la Banque populaire Aquitaine Centre Atlantique a désigné la société coopérative basque Alki. Le fabricant de meubles design en bois de chêne change actuellement de site de production. Il passe d'Itxassou avec 4 000 m² d'ateliers à Larressore avec 10 000 m² de bâtiment moderne et respectueux de l'environnement. Un site qui devrait, à terme, accueillir 80 salariés « sociétaires », contre 47 aujourd'hui.